

Règlement

Gagnez un séjour de rêve à Bucarest: participez dès maintenant à la LOTERIE DE LA CHANCE!

I. Organisateur

Le concours est organisé par ONE UNITED PROPERTIES S.A., ayant son siège en Roumanie, à Bucarest, 20 rue Maxim Gorki, 1er arrondissement, Numéro d'identification unique : RO22767862, ci-après dénommé "l'Organisateur".

II. Conditions de participation

1. Le concours (jeu gratuit sans obligation d'achat) est ouvert à toutes les personnes âgées de plus de 18 ans ayant lieu de résidence la France métropolitaine (Corse comprise), et tous autres pays qui visitent le stand ONE au MIPIM.
2. Pour participer, les visiteurs du MIPIM sont priés de déposer leur carte de visite dans le bol désigné au stand ONE au MIPIM entre le 12 mars 2024 à 11h00 et le 15 mars 2024 à 12h55.

III. Date et heure du tirage

3. Le gagnant sera déterminé par un tirage au sort qui aura lieu le 15 mars 2024 à 13h00. M. Victor Capitanu, co-PDG de ONE UNITED PROPERTIES S.A., effectuera le tirage pour déterminer le gagnant ainsi que 2 réserves.
4. Le tirage sera enregistré par l'Organisateur.
5. Les résultats du tirage seront également enregistrés par l'Organisateur dans un procès-verbal rédigé par l'Organisateur.

IV. Prix

6. Le prix attribué au gagnant comprend ce qui suit :
 - Billet d'avion aller-retour depuis l'Europe jusqu'à Bucarest aux horaires convenus avec L'Organisateur.
 - Transfert depuis l'aéroport.
 - Hébergement de 2 nuits à One Floreasca City.
 - Repas couverts d'une valeur totale n'excédant pas 400 EUR : 2 petits déjeuners, 2 déjeuners et 2 dîners pour 1 personne.
 - Visite de One United Properties (demi-journée).

V. Notification du gagnant

7. Le gagnant sera informé par l'Organisateur à la fois par téléphone et par e-mail, comme indiqué sur la carte de visite (en utilisant l'option "demander un accusé de réception") dans les 2 jours ouvrables suivant le tirage.

8. Si le gagnant ne réclame pas le prix en répondant à l'e-mail de l'Organisateur dans les 5 jours ouvrables suivant la réception de l'e-mail, l'Organisateur désignera la première réserve sélectionnée comme gagnante, procédant conformément à l'article 7 ci-dessus.
9. Dans le cas où la première réserve ne réclame pas le prix non plus selon l'article 8 ci-dessus, l'Organisateur désignera la deuxième réserve sélectionnée comme gagnante.
10. Le prix est valable jusqu'à 31 Décembre 2024.

VI. Conditions générales

11. Aucun achat n'est nécessaire pour participer ou gagner.
12. En participant, les participants acceptent de se conformer à toutes les règles énoncées dans le présent document.
13. En participant au présent concours, il est présumé que le participant reconnaît et accepte pleinement, expressément et sans équivoque le présent règlement, ainsi que les informations relatives au traitement des données personnelles aux fins de la conduite du concours. Les participants s'engagent à respecter et à se conformer à toutes les conditions et dispositions du présent règlement.
14. Les catégories suivantes de personnes ne sont pas éligibles pour participer à ce concours :
 - (i) Les personnes n'ayant pas atteint l'âge de 18 ans au moment de l'inscription au concours ;
 - (ii) Les employés de l'Organisateur et de ses sociétés affiliées ;
 - (iii) Les employés de toute autre entreprise/entité impliquée dans des activités liées à l'organisation et à la conduite du concours;
 - (iv) Les parents au premier et au deuxième degré (c'est-à-dire les enfants/parents, frères et sœurs) et/ou le conjoint des employés mentionnés aux points (ii) et (iii) ci-dessus.
15. Les participants acceptent définitivement toutes les décisions prises par l'Organisateur concernant les gagnants, ainsi que le calendrier ultérieur du concours ou toute autre modification liée à sa mise en œuvre.
16. La participation à ce concours implique une reconnaissance et une acceptation complètes, expresses et sans équivoque de ces règlements.
17. L'Organisateur n'est pas responsable du paiement des taxes, impôts ou autres obligations fiscales.
18. Une copie du présent règlement est disponible et peut être consultée pendant toute la durée du concours à l'adresse suivante : [www.one.ro- CONCOURS MIPIM](http://www.one.ro-CONCOURS MIPIM).
19. Le règlement du jeu est déposé à la SELARL ACTA - PIERSON et ASSOCIES titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3. Il peut être adressé à titre gratuit à toute personne qui en fait la demande auprès de la société organisatrice.
20. L'Organisateur se réserve le droit de prolonger, écourter, modifier ou annuler son opération à tout moment, notamment en cas de force majeure, sans qu'il puisse être prétendu à aucune indemnité par les participants. Le règlement modifié par avenant(s), sera déposé, le cas échéant à la SELARL ACTA - PIERSON et ASSOCIES titulaire d'un office d'huissier de justice domiciliée 15 rue de Sarre BP 15126 57074 METZ Cedex 3.

VII. Protection des données personnelles

21. Les données personnelles collectées dans le cadre de la participation au concours sont enregistrées et utilisées par l'Organisateur à des fins de participation et d'attribution des prix. Conformément au Règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 (RGPD), les participants peuvent retirer leur consentement à tout moment et ont le droit d'accéder, de rectifier, de modifier ou de supprimer les données personnelles les concernant. Toute demande doit être adressée par courrier à l'adresse de l'Organisateur: ONE UNITED PROPERTIES S.A., ayant son siège en Roumanie, 20 rue Maxim Gorki, 1er arrondissement.

VIII. Contestation du concours

22. Toute contestation ou réclamation concernant le concours et/ou le tirage doit être faite par simple lettre adressée à l'Organisateur à l'adresse suivante :

Roumanie, Bucarest, 20 rue Maxim Gorki, 1er arrondissement.

Cette lettre doit indiquer la date précise de participation au concours, les coordonnées complètes du joueur et la raison exacte de la contestation. Aucune contestation ne sera prise en compte huit (8) jours après la clôture du concours.

23. Aucune autre forme de contestation ou de réclamation ne sera prise en compte. Aucune demande ou réclamation concernant l'application ou l'interprétation de ces règlements ne recevra de réponse.

ONE UNITED PROPERTIES S.A.
Andrei Diaconescu

